



## Durée : 2 ans - Niveau 4 - Formation en Présentiel

### Pour qui est cette formation ?

Personne désireuse de développer ses compétences en gestion d'entreprise agricole et/ou créer son entreprise agricole.

### Prérequis :

Être âgé(e) de 16 ans à 29 ans révolus, sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap ou les sportifs de haut niveau.

Être au minimum titulaire d'un diplôme de niveau 3 du secteur agricole

OU d'une seconde professionnelle production ou générale.

Passer un entretien de positionnement avec le CFA.

### Conditions d'inscription :

Suite à l'entretien de positionnement, un parcours individualisé est proposé et le dossier d'inscription est envoyé.

### Délais d'accès à la formation :

Dans les 2 mois qui suivent le début de la formation.

### Planning :

Formation en alternance :

En centre : 35h/semaine pendant 40 semaines

En entreprise : 35h/semaine pendant 64 semaines

### Coût de la formation :

Nous consulter.

Aucun frais pédagogique n'est à la charge de l'apprenti(e), elle est financée par l'OPCO de l'employeur.

### Hébergement et restauration :

Internat et restauration disponibles.

Tous les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour les tarifs, nous consulter.

Formation  
diplômante

Accessible  
par la VAE

1 400 h de  
formation  
en centre

2 240 h en  
entreprise

Savoir se situer en tant que  
professionnel  
Devenir acteur de votre projet  
d'installation



### Modalités de Sélection :

- Entretien de positionnement
- Vérification des prérequis
- Signature d'un contrat d'apprentissage

### Objectifs de la formation :

- Conduire et gérer une entreprise agricole
- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative d'une entreprise
- Piloter le système de production et son processus dans l'agro écosystème
- Valoriser les produits ou services de l'entreprise
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers
- Savoir prendre des décisions et avoir une forte capacité d'initiative

### Quel salaire pour un(e) apprenti(e) ?

Le salaire d'un(e) apprenti(e) est calculé en fonction de l'âge, du niveau d'études et du contrat précédent.

Pour plus d'informations, nous consulter.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Un accompagnement individualisé peut être proposé, au besoin.





### Activités du métier :

- Maîtriser les techniques de production, les procédés de transformation et de commercialisation
- Maîtriser la communication de l'entreprise
- Manager une équipe
- Savoir anticiper et s'adapter dans un environnement en constante évolution
- Assurer la gestion financière et administrative de l'entreprise

### Méthodes pédagogiques :

- Pédagogie de l'alternance
- Formation en présentiel
- Utilisation du Centre de Ressources et de la salle d'informatique du CFA
- Découverte de pratiques professionnelles par des visites en entreprise
- Travaux pratiques sur l'exploitation pédagogique
- Mises en situation professionnelle sur l'entreprise d'apprentissage

### Contenus principaux de la formation :

#### Modules généraux

- Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles
- Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle
- Développer sa motricité
- Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques

#### Modules professionnels

- Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production
- Piloter une entreprise agricole
- Assurer la conduite technique des productions
- Gérer le travail dans l'entreprise agricole
- Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte
- Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et services
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

### Modalités d'évaluations :

Les blocs de compétences sont évalués et validés par des Contrôles Certificatifs en cours de Formation proposés par les formateurs du centre et des Épreuves Terminales pratiques, écrites et orales.

Le diplôme est délivré après validation totale des blocs de compétences.

Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire.



### Et après ?

Poursuite d'études sur une formation diplômante de niveau 5 ou sur un Certificat de Spécialisation ou

Entrée dans la vie active en tant que gérant(e) d'entreprise agricole, responsable d'élevage, chef(fe) de culture ou de production agricole ...

### Adaptation du parcours :

Une Validation d'Acquis Académiques est possible en fonction du diplôme précédemment obtenu. Une Validation des Acquis Professionnels est possible en fonction du parcours professionnel.

L'adaptation est déterminée lors de l'entretien de positionnement et est formalisée dans un parcours individualisé.

Contactez l'Assistante Pédagogique

CFA Terres & Paysages

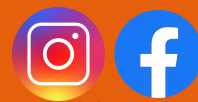
Route de la Roche 79500 MELLE

05.49.27.02.92

cfa.deux-sevres@educagri.fr



Retrouvez - nous sur :



Màj le 08/10/2025